



Après réception de son test Covid négatif, Vincent Van Quickenborne s'est rendu à son bureau à Bruxelles.

“Pour collaborer avec le MI5 et le MI6, la Sûreté de l'État doit grandir”

Pour mener à bien les projets de votre “Team Justice”, il faut engager du personnel. Vous y arrivez ?

Nous avons engagé une personne chargée de la politique de recrutement et nous constatons que cela marche très bien. Pour vous donner un simple exemple, nous avons reçu près de 4 000 candidatures pour 200 postes vacants au sein de la Sûreté de l'État. Notre Sûreté est encore considérée comme un “petit frère”. Pour être mieux considérés, pour collaborer avec d'autres comme le MI5 et le MI6 (les services de renseignements anglais, NdLR), nous devons grandir. Cela se fera aussi en engageant plus de personnes.

Vous voulez renforcer la Sûreté de l'État. Vous avez des craintes particulières ?

Vous voulez dire en dehors du Covid (rires). Des craintes particulières, pas vraiment. L'extrémisme de droite, l'espionnage, le djihadisme. Toutes ces craintes existent, mais c'est la polarisation de la société qui m'inquiète. Les discours de haine deviennent la norme, surtout sur les réseaux sociaux.

Un des manifestants arrêté lors de la manifestation du 23 novembre aurait voulu organiser un attentat contre le ministre Vandembroucke. Il a été repéré par des messages envoyés par messagerie cryptée. Où en êtes-vous dans la révision de la loi télécoms qui concerne l'usage de ce type de messagerie ?

Je suis libéral et ministre de la Justice. Je veille au respect des libertés de chacun, mais je sais aussi combien les données télécoms sont fondamentales dans le travail judiciaire. Neuf enquêtes sur dix sont résolues grâce à ces données. C'est une loi de compromis qui est en préparation. La conservation des métadonnées de communication se fera sur des critères objectifs, comme le taux de statistiques de criminalité grave dans un arrondissement judiciaire ou en fonction d'une énumération de lieux stratégiques. Nous prévoyons aussi bien entendu un mécanisme pour conserver des données auprès des opérateurs dans le cadre d'un dossier spécifique, par exemple en cas de menace terroriste. Le travail est en cours. J'espère porter ce projet avec la ministre des Télécommunications Petra De Sutter au Parlement début 2022.

“J'apprécie l'apport des députés d'opposition, ils enrichissent le débat.”

La Sûreté de l'État s'intéresse aussi, en ce moment, à l'Exécutif des musulmans de Belgique. Un dossier épineux dont vous avez aussi la charge...

C'est un dossier compliqué, c'est vrai. Il faut plus de transparence dans ce type d'organisme. Les musulmans de Belgique ont le droit d'être représentés dignement, sans ingérence de pays étrangers. L'EMB est trop nébuleux. Des réunions avec les ministres des cultes régionaux sont prévues en décembre pour faire le point. J'ai également pris l'initiative de rencontrer Laurette Onkelinx qui connaît ce dossier en tant qu'ancienne ministre. Je respecte le travail fait par mes prédécesseurs. J'estime qu'il doit être pris en considération pour avancer. La même logique a été entreprise pour la réforme du Code pénal pour laquelle j'ai rencontré Koen Geens.

Vous n'avez pas de critiques sur cette façon de travailler ?

Au contraire, je crois que les députés, même ceux de l'opposition, ont compris que ce gouvernement attache une importance au bon fonctionnement de la justice. Les critiques, il y en a, mais elles sont constructives. J'apprécie l'apport des députés d'opposition, ils enrichissent le débat, nous avançons ensemble.

MARIE RUSSILLO